

Introduction

Pour comprendre l'animation socioculturelle, un retour à ses fondements s'avère éclairant. Initialement, elle s'inscrit dans un mouvement plus important : l'éducation populaire. La naissance officielle de cette dernière reste approximative. Cependant, la référence communément admise considère Condorcet comme l'inspirateur à travers son rapport sur l'organisation générale de l'instruction publique en 1792 qui initie une volonté d'éducation du peuple. Quelques années plus tard se propage la maxime qui définit l'éducation populaire comme étant : l'éducation du peuple par le peuple pour le peuple¹. Pour aller plus loin dans la compréhension, quatre enjeux contemporains éclairent l'éducation populaire : la conscientisation, l'émancipation, l'augmentation du pouvoir d'agir et la transformation sociale et politique (Maurel, 2010).

Les premières formes de l'animation émergent lorsque l'éducation publique devient gratuite et obligatoire à la fin du XIX^e siècle. Le rythme scolaire ponctué de périodes de vacances entraîne un besoin d'encadrement des enfants hors de l'école. Au fil des années et des différentes périodes, l'animation s'articule entre l'éducation, la culture et le social. Le lien avec ses racines de l'éducation populaire s'inscrit dans un débat au sein de la communauté scientifique. Les chercheurs défendent plusieurs positions : un lien plutôt affirmé où l'animation représente la fille professionnelle de l'éducation populaire (Besnard, 1980) ; un autre plutôt mitigé considérant qu'elle est héritière de cette même éducation populaire, mais ignorante de son héritage (Labourie, 1981) ; un éloigné qui analyse la construction de l'animation en rupture avec l'éducation populaire (Saez, 1994 ; Richelle, 2005).

L'éducation populaire connaît de nombreux tourments dans son histoire en fonction des périodes et des protagonistes qui la revendiquent à l'instar des mouvements ouvriers, des mouvements laïques et confessionnels. Ici, les diplômes de l'animation socioculturelle constituent l'indicateur principal visant à analyser l'histoire de l'éducation populaire à travers les mouvements et les acteurs qui participent à son émergence et à sa structuration. Toutefois, de nombreuses injonctions politico-économiques bousculent l'éducation du peuple par le peuple pour le peuple qui entre notamment dans un processus de professionnalisation. Les universités viennent d'ailleurs prêter main-forte aux fédérations d'éducation populaire dans la construction des diplômes avec plus ou moins d'intensité selon les périodes. De nombreux événements du siècle passé contribuent à la demande, au besoin et aux transformations dans l'animation à l'instar de la construction des grands ensembles, la gauche au pouvoir ou la structuration de l'Union européenne.

Le monde de l'animation se structure autour d'autres secteurs comme l'école, le sport, la santé ou le travail social. Ces derniers lui accordent une reconnaissance contrastée. L'école occupe une place importante dans la mesure où les publics et locaux passent ponctuellement à l'animation durant le temps libéré. La littérature du travail social quant à elle ne considère pas l'animation socioculturelle comme faisant partie de son monde. En effet, depuis les années 1970, elle ignore assez largement l'animation socioculturelle, un indice supplémentaire de la faible légitimité académique et professionnelle de cet objet (Lebon, 2018). Le monde de l'animation gravite autour de ceux du sport ou de l'éducation spécialisée. Le sport s'affirme comme une entité bien établie. Le travail social s'organise autour de professionnels, à l'instar des éducateurs de jeunes enfants ou des éducateurs spécialisés, contrairement aux animateurs qui connaissent, et cumulent parfois, plusieurs statuts. Ces derniers peuvent exercer de manière bénévole, volontaire et salariée. La

porosité avec d'autres mondes plus structurés rend alors complexe la caractérisation de l'animation. La construction du travail social en France s'articule au développement de l'État social qui s'inscrit comme le « lien intime du travail relationnel et de la maintenance du lien social dans notre société » (Demailly, 2008, p. 351). L'historicité des professions sociales favorise la reconnaissance statuaire et légitime du travail social par les qualificatifs d'installés, de canoniques ou d'historiques. Par conséquent, identifier les animateurs dans les professions sociales historiques renvoie à un travail de construction et de promotion de la catégorie de « travail social ». Cependant, sa définition officielle ne se réfère à aucune profession². Il « vise à permettre l'accès des personnes à l'ensemble des droits fondamentaux, à faciliter leur inclusion sociale et à exercer une pleine citoyenneté. Dans un but d'émancipation, d'accès à l'autonomie, de protection et de participation des personnes, le travail social contribue à promouvoir, par des approches individuelles et collectives, le changement social, le développement social et la cohésion de la société. Il participe au développement des capacités des personnes à agir pour elles-mêmes et dans leur environnement³ ».

De plus, tous les mondes qui interagissent avec celui de l'animation sont pour beaucoup issus de l'héritage de l'éducation populaire, à l'instar de l'action culturelle, du développement social urbain, de l'animation sportive, de l'accompagnement à la scolarité, de l'éducation des adultes, de l'insertion sociale et des professionnelles des jeunes. Les métiers de la médiation tels que ceux construits autour de la famille, du culturel, de l'interculturel, du pénal social occupent également une place dans ce monde. L'animation s'inscrit à ce titre dans une démarche qui vise à l'émancipation en participant au développement des capacités des personnes à agir pour elles-mêmes et dans leur environnement (Lebon, 2018). Considérer les mondes en lien et en interactions avec celui de l'animation révèle ainsi les injonctions, les

influences et les pressions qu'exercent les acteurs d'autres mondes sur l'animation.

À l'instar des mondes évoqués, un lien et une histoire commune existent entre l'animation et l'éducation populaire tout en étant débattus. Or, le tournant professionnel de l'animation marque un détachement, voire une rupture, entre l'animation et l'éducation populaire. La construction des formations à visée professionnelles constitue un processus de professionnalisation. Par conséquent, mobiliser une approche sociohistorique conduit à analyser l'émergence des formations d'animateur, leur institutionnalisation et leur structuration en marché. En d'autres mots, l'objectif vise à retracer la naissance de l'animation, son institutionnalisation et sa reconfiguration économique au prisme des formations, pour ensuite identifier les grandes séquences de l'histoire de la formation d'animateur. Le diplôme représente un indicateur pertinent pour établir les balises de début et de fin de chaque période. En effet, il révèle la multiplication progressive des acteurs avec des associations, des universités et des entreprises. Dans cette perspective, un travail de séquençage de l'histoire conduit à explorer quatre périodes afin d'appréhender la naissance des premiers diplômes, la structuration de l'animation socioculturelle, l'organisation d'une filière de diplôme et la formation à l'ère de la compétence. Dans chacune de ces parties, trois indicateurs guident l'analyse : le contexte politique, les acteurs de l'animation et les diplômes.

Le contexte politique s'appuie sur le positionnement des pouvoirs publics, de manière générale et quant à la prise en charge du secteur de la jeunesse et de l'éducation populaire ainsi qu'à l'égard des politiques de formation. Ces éléments concourent à la compréhension des évolutions des politiques publiques en matière d'animation. Ensuite, la présentation des acteurs vise à éclairer l'organisation de l'offre de formation ainsi que le jeu des acteurs dans le monde de l'animation. Enfin, l'analyse de l'offre, en tant que telle, s'appuie sur les diplômes qui résultent du

contexte politique et des jeux d'acteurs. Ces trois thèmes concourent à l'analyse du processus de professionnalisation qui aboutit à l'émergence d'un marché de la formation. La mise en lumière de ces éléments, par l'approche sociohistorique, contribue à appréhender dans quelles mesures l'éducation populaire s'organise dans un marché à travers les diplômes de l'animation.

Les quatre périodes explorées se découpent de la manière suivante : 1) les prémisses de l'animation jusqu'en 1945 qui illustrent les premières ébauches des formations et les débuts de l'institutionnalisation de l'animation ; 2) l'émergence de l'animation socioculturelle avec les premiers diplômes et la place grandissante de l'État dans le monde de l'animation ; 3) la structuration du métier et d'une filière de formation qui constituent des indicateurs du processus de professionnalisation ; 4) l'ère actuelle avec une refonte des formations par une approche par compétences qui pointe la logique normalisatrice des formations impulsée par les directives de l'Union européenne.

Les chapitres suivent la périodisation en commençant par une lecture du monde de l'animation jusqu'en 1945. En effet, de nombreuses fédérations d'éducation populaire s'organisent à partir de la fin du XIX^e siècle à l'instar de la Ligue de l'Enseignement et du début du XX^e siècle pour l'UFCV (Union française des centres de vacances et de loisirs) ou les Ceméa (Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active). Parmi leurs activités, elles proposent des colonies de vacances dont le nombre augmente rapidement. En parallèle, les pouvoirs publics témoignent de préoccupations en matière de jeunesse et des sports. De ce contexte résulte l'émergence d'un besoin d'animateur et par conséquent les prémisses de leurs formations. Le moment du Front populaire favorise l'émergence des premières formations d'animateurs.

La période suivante, de 1945 à 1978, caractérise la naissance de l'animation socioculturelle. À partir de 1945 une dynamique de structuration des formations traverse le monde de l'animation avec notamment la création des

diplômes d'État de moniteur et de directeur de colonie de vacances. C'est avant tout l'organisation de l'animation occasionnelle autour de l'école. Puis, la création des équipements socioculturels élargit le besoin d'animateurs permanents. La période « post-68 » occupe une place charnière dans la construction de l'animation socioculturelle. De nombreuses expérimentations ont lieu autour des diplômes. Les années soixante-dix sont celles de tous les possibles, comme celles des rapides désenchantements. L'agitation sociale au sein des grands ensembles et au travers des événements de mai 1968 accélère la construction du monde de l'animation. Alors que les métiers du travail social et du sport se structurent, l'animation reste dans une situation ambivalente entre une activité occasionnelle comme les colonies de vacances et une activité professionnelle tournée vers le socioculturel. La prédominance de la première ne favorise pas la reconnaissance de la seconde. Les formations émergent dans des secteurs proches tel que le sport, la santé, le travail social, et organisent une offre globale de formation qui participe à la structuration d'un marché. Cependant, le nombre limité de stages ne répond pas à la demande abondante de candidats. Progressivement un contexte concurrentiel s'organise.

Les premiers dispositifs de développement sociaux apparaissent dans les zones urbaines au début des années 1980 et marquent particulièrement la troisième période, de 1979 à 2000. En effet, la Politique de la ville traite le « problème de la jeunesse » (Bourdieu, 1986, p. 229-234) en enjeu si central qu'elle encourage la multiplication des institutions ayant vocation à le traiter. L'approche du travail social et de l'animation socioculturelle s'en trouve affectée. Le métier d'animateur évolue et le monde de l'animation, jusqu'à présent relativement autonome et isolé, doit faire face à d'autres secteurs constitués d'interlocuteurs multiples à l'instar des opérateurs de la Politique de la ville, éducateurs, médiateurs, bénévoles, élus locaux et policiers. Par conséquent, ce nouveau cadre social induit

la réorganisation des diplômes d'animateur. Le Diplôme d'État relatif aux fonctions d'animation (DEFA) représente le diplôme emblématique de cette période pour son approche complémentaire et polyvalente. À titre d'illustration, les participants démontrent des capacités de négociation des conditions d'accueil de public avec les élus durant la matinée et de mener une activité à un autre moment de la journée.

La dernière période, plus contemporaine, entre 2001 et 2022, propose une focale sur la formation à l'ère de la compétence. À l'instar des trois parties précédentes, celle-ci propose une analyse du contexte politique, des acteurs et de l'offre de formation. L'eupéanisation constitue un marqueur important du contexte politique induisant des directives initiées par l'Union européenne. L'analyse des acteurs du monde de l'animation se consacre principalement aux conseillers d'éducation populaire et de jeunesse (CEPJ) et à la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS). Les acteurs de la formation occupent une place succincte dans l'analyse. Les formations traversent une restructuration à partir d'une approche par la compétence visant à constituer une filière plus lisible aussi bien pour les animateurs, pour les organismes de formations que pour les employeurs.

Notes

1. Elle fait référence au discours de Gettysburg du 19 novembre 1863 prononcé par le président des États-Unis Abraham Lincoln qui évoque la démocratie comme étant « le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple ». La définition est reprise dans l'article 2 de la Constitution française de 1958.
2. Le Code de l'action sociale et des familles ne mentionne pas les animateurs dans la section consacrée aux professions, mais dans un chapitre consacré aux « Personnels pédagogiques occasionnels des accueils collectifs de mineurs ».
3. Décret n° 2017-877 du 6 mai 2017 relatif à la définition du travail social.